

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2008.**

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Jean-Marie HOLE-
Secrétaire : LEGRAVEY Jacqueline.

Le Conseil Municipal :

- Décide de maintenir les activités du Centre de Loisirs Sans Hébergement malgré la forte augmentation du coût de fonctionnement en demandant une participation de 1.50€ par enfant et par après midi aux enfants de la commune et de 3€ aux enfants hors commune En ce qui concerne les activités sportives de l'été, la décision sera prise lors d'une prochaine réunion.
- Décide de réserver à titre gratuit le logement communal situé 8 allée des myosotis pour les futurs repreneurs de l'épicerie de la plage et de mettre les compteurs eau et électricité à leur nom.
- Décide de ne pas réclamer la taxe de raccordement aux 2 riverains du Pré Carré qui ont payé les frais d'installation du tampon de raccordement au réseau d'assainissement à la SAUR.
- Fixe la date du repas des aînés au samedi 11 octobre 2008.
- Décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour la parcelle AH 243, ainsi que pour la parcelle AS 45.
- Décide l'abandon du port d'échouage, compte tenu de son coût de fonctionnement et d'entretien et du fait de la modification du site qui n'est plus protégé.
- Décide la création d'un bulletin municipal qui sera gratuit et diffusé trois ou quatre fois par an.
- Autorise le maire à régler la facture correspondant aux fleurs achetées pour Mademoiselle Denise ERNOUF lors de l'inauguration du parking de la Gaverie.
- Décide de retenir l'entreprise l'Echo technique pour l'achat de 2 abris bus.
- Accepte le devis de l'entreprise LAISNEY d'un montant de .3 831.27€ pour un complément de travaux de voirie sur le programme 2007.
- Décide de louer la salle polyvalente le 20 novembre 2008 pour la dégustation du beaujolais nouveau.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Saint-Germain-sur-Ay pour être affiché le 8 septembre 2008 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A SAINT GERMAIN SUR AY, le 8 septembre 2008.
LE MAIRE.